

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

4 NOVEMBRE 2020

À une séance ordinaire du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituelle des séances, mercredi le 4 novembre 2020. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Thomas-Louis Thivierge, Marco Lavoie, Monique Gravel, Gilles Gaudreault et Cajetan Guay sous la présidence de Madame Claire Gagnon, mairesse.

1. CONSTATATION DU QUORUM.

La mairesse, Madame Claire Gagnon constate le quorum et déclare la séance ordinaire ouverte à 19h.

2020-11-01

2. ADOPTION DU PROJET DE L'ORDRE DU JOUR.

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le projet d'ordre du jour tel que modifié.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption du projet de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2020.
4. Approbation des comptes à payer.
5. Adoption du règlement # 354 relatif modifiant les règlements # 333 et # 321 apportés au règlement général # 286 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés. **À l'étude**
6. Entériner la fermeture du bureau municipal.
7. Nomination du maire suppléant.
8. Résolution pour le calendrier des séances du Conseil pour 2021.
9. Renouvellement de l'assurance collective (FQM) pour 2021.
10. Offre de service reçue de la Fédération québécoise des municipalités relative au processus d'embauche d'un directeur général et secrétaire-trésorier.
11. Offre de service reçue de la Fédération québécoise des municipalités relative à la négociation de la convention collective.
12. Aide financière pour l'inscription en sport/étude et ce, pour les étudiants du secondaire I à V au montant de 125\$.
13. Aide financière pour Opération Nez Rouge.
14. Achat de publicité dans le bottin du Club les Aventuriers de Charlevoix inc..
15. Correspondance.
16. Divers :
 - a) Halloween (tirage)
 - b) Sûreté du Québec : suivi des dossiers

c) Octroi d'une aide financière dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 d'un montant de 58 836\$ du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

17. Suivi des dossiers par les membres du Conseil.

18. Période de questions.

19. Levée de la séance.

2020-11-02

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2020.

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2020.

2020-11-03

4. APPROBATION DES COMPTES À PAYER.

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer ainsi que les salaires du mois d'octobre 2020, au montant de cent dix-huit mille soixante-dix-sept dollars et vingt-trois cents (118 077.23\$) présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière, sont acceptés et payés.

2020-11-04

6. FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL PENDANT LE COVID -19.

Étant donné que, la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs a fermé l'accès du bureau municipal au public et ce, à compter du 19 octobre 2020. Cette initiative a pour but de limiter la propagation du virus.

Il est proposé par Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner la décision mentionnée ci-dessus et ce, pour une durée indéterminée.

2020-11-05

7. NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT.

Il est proposé par Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer Monsieur Marco Lavoie maire suppléant pour une période de 6 mois.

2020-11-06

8. CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2021.

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2021 qui se tiendront le mercredi, le jeudi s'il y a un jour férié le mercredi, et qui débuteront à 19h :

·	13 janvier	·	3 février
·	3 mars	·	7 avril
·	5 mai	·	2 juin
·	7 juillet	·	4 août
·	1 septembre	·	6 octobre
·	3 novembre	·	1 décembre

2020-11-07

9. RENOUVELLEMENT DE L'ASSURANCE COLLECTIVE FQM POUR 2021.

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'assurance collective des employés de la municipalité se renouvelle le 1^{er} janvier 2021;

CONSIDÉRANT la proposition de renouvellement déposée par FQM Assurances pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE le comité aviseur du régime d'assurance collective de la Fédération québécoise des municipalités recommande l'acceptation de la proposition de renouvellement;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers que le Conseil municipal accepte les conditions de renouvellement présentées pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 avec les mêmes couvertures qu'en 2020.

2020-11-08

10. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET RELATION DU TRAVAIL – SERVICE EN RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DU TRAVAIL DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISES DES MUNICIPALITÉS.

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs est membre de la Fédération québécoise des municipalités (la « **FQM** ») ;

CONSIDÉRANT que la FQM offre un service d'accompagnement en ressources humaines et relations du travail ;

CONSIDÉRANT que les tarifs horaires des professionnelles de ce service fixés pour l'année 2020 sont de 135\$ à 175\$;

CONSIDÉRANT l'opportunité pour la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs de bénéficier de soutien en ressources humaines et relations du travail, s'il y a lieu ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Cajetan Guay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs mandate le Service en ressources humaines et relations du travail de la FQM afin qu'il la conseille et l'appuie, le cas échéant, en matière de ressources humaines et relations du travail, et ce, aux tarifs horaires alors en vigueur pour le processus d'embauche d'un directeur général et secrétaire-trésorière.

2020-11-09

11. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET RELATION DU TRAVAIL – SERVICE EN RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DU TRAVAIL DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISES DES MUNICIPALITÉS.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs est membre de la Fédération québécoise des municipalités (la « FQM »);

CONSIDÉRANT QUE la FQM offre un service de soutien en matière de négociation de la convention collective;

CONSIDÉRANT QUE les tarifs horaires des professionnels de ce service fixés pour l'année 2020 sont de 125\$ à 175\$;

CONSIDÉRANT l'opportunité pour la municipalité de bénéficier de soutien en ressources humaines et relations du travail, notamment en ce qui concerne la négociation de la convention collective, s'il y a lieu;

Il est proposé par Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la municipalité mandate le Service en ressources humaines et relations de travail de la FQM afin qu'il la conseille et l'appuie, le cas échéant, relativement à la négociation de sa convention collective et ce, aux tarifs horaires alors en vigueur.

2020-11-10

12. PARTICIPATION DE LA MUNICIPALITÉ POUR UNE PARTIE DES COÛTS D'INSCRIPTION AU SPORT/ÉTUDE.

ATTENDU QUE la municipalité désire défrayer une partie des coûts d'inscription au sport/étude des étudiants du secondaire I au secondaire V;

ATTENDU QUE cette participation est d'un montant maximum de 125\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers de fixer la participation de la municipalité à un maximum de 125\$ pour l'inscription au sport/études des étudiants du secondaire I au secondaire V.

2020-11-11

13. DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE.

Sur proposition de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une aide financière d'un montant de 50\$ à Opération Nez-Rouge Charlevoix-Est.

2020-11-12

14. ACHAT D'UNE PUBLICITÉ DANS LE BOTTIN DU CLUB MOTONEIRGE LES AVENTURIERS DE CHARLEVOIX INC.

Sur proposition de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers d'effectuer l'achat d'une publicité d'un montant de 75\$, plus taxes, dans le bottin du Club motoneige les Aventuriers de Charlevoix Inc.

2020-11-13

19. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Sur proposition de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité que la séance ordinaire est levée à 19h33.

MAIRESSE

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

En signant le procès-verbal du 4 novembre 2020, la mairesse conclut qu'elle a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées.